

**Arrêté du 28 décembre 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Fougères**  
**NOR : JUSB1135670A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents modifié ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Mme Christine GALLE épouse THOMAS, adjointe administrative principale de 2ème classe, est, à compter du 1er janvier 2012, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Fougères.

**Article 2**

Mme Florence PETIT-DEQUEKER épouse SERRAND, greffière du 1er grade, est, à compter de cette même date, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal.

**Article 3**

Le régisseur est astreint à constituer un cautionnement dont le montant est fixé par l'arrêté du 28 mai 1993 modifié susvisé.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 28 décembre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**